

2.1 Faire avancer le traitement de certains problèmes qui posent des défis spécifiques à la sécurité régionale

Le Canada doit continuer à déployer des efforts pour lutter contre la prolifération des mines anti-personnelles, l'utilisation des enfants dans les conflits armés, et les effets de l'exploitation des ressources naturelles sur la stabilité régionale.

La multiplication des conflits en Afrique exige également des mesures pour aider et protéger les réfugiés et personnes déplacées dont les mouvements ont un impact certain sur l'équilibre démographique, économique et politique des régions et peuvent être source de conflits. Il faut aussi accorder une attention particulière aux menaces que les maladies endémiques, notamment le SIDA, font peser sur la sécurité sociale et économique des sociétés africaines.

2.2 Favoriser un contrôle civil du secteur de la sécurité en Afrique

Il faut aussi, favoriser un changement des pratiques et des conceptions par rapport à la sécurité. L'accroissement du rôle du civil dans la définition des priorités et le contrôle des actions en ce domaine est une étape nécessaire. Plus généralement, le Canada devra voir à ce que les pays africains adoptent une vision de la sécurité qui n'est pas réduite à sa seule dimension militaire et qu'ils traitent l'ensemble des menaces sociales, économiques et politiques qui confrontent leurs populations. Dans ce sens, les États africains devront accepter de limiter leurs dépenses militaires afin de consacrer davantage de ressources à l'amélioration des conditions de vie de leurs citoyens pour contrer l'insécurité humaine.

2.3 Contrôler les armes légères

La prolifération des armes légères est une menace évidente à la sécurité des populations dans les zones affectées par ce phénomène. Ces armes entretiennent les conflits armés mais peuvent également continuer à alimenter la criminalité une fois que les guerres terminées.

Il faut donc que, dans les situations post-conflits, le Canada, de concert avec ses partenaires, apporte son soutien aux programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration des ex-combattants, une étape cruciale dans le contrôle des armes dans les pays en phase de sortie de crise.

Étant donné l'importance de la question, dans un objectif de prévention, le Canada devrait renforcer son soutien au Moratoire de la CEDEAO sur l'importation, l'exportation et la fabrication des armes légères, ainsi que la mise sur pied des Commissions Nationales de lutte contre la prolifération et la circulation des armes légères en Afrique de l'Ouest. Le Programme de Coordination et d'Assistance pour la Sécurité et le Développement en Afrique de l'Ouest (PCASED) qui veille à la mise en œuvre du moratoire, devrait continuer de recevoir de l'attention bienveillante de la part du Canada et des pays donateurs. Enfin, le Canada devrait pousser les pays d'autres régions à s'inspirer des initiatives ouest africaines.